

Déclaration conjointe sur l'impact du COVID-19 sur le sport, l'activité physique et le bien-être et ses effets sur le développement social

1. Convaincus de l'importante contribution du sport et de l'activité physique comme moyen de promouvoir l'éducation, le développement durable, la paix, la coopération, la solidarité, l'équité, l'inclusion sociale et la santé, nous soutenons fermement les conclusions exposées dans la note d'orientation n°73 du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU sur « l'impact du COVID-19 sur le sport, l'activité physique et le bien-être et ses effets sur le développement social ».
2. L'Organisation mondiale de la santé recommande à tous les adultes en bonne santé de pratiquer au moins 150 minutes d'activité physique d'intensité modérée ou 75 minutes d'activité physique d'intensité vigoureuse par semaine et aux enfants, au moins 60 minutes par jour.
3. En cette période de crise, malgré de nombreuses et urgentes priorités, le sport et l'activité physique demeurent essentiels à notre bien-être. Ils sont bénéfiques aussi bien pour notre santé physique que mentale et aident à atténuer le stress et l'anxiété.
4. Bien que nous ayons dû ajuster presque tous les aspects de notre vie quotidienne en raison de la pandémie du COVID-19, il est important de s'assurer que nous restons en bonne santé par le biais d'exercices et de conditionnement physique journaliers, même s'ils doivent être adaptés aux circonstances actuelles. Nous pouvons trouver de nouvelles façons de rester actifs et en bonne santé, tout en respectant les impératifs de distanciation physique. À cet égard, la pratique du sport et de l'activité physique, même dans de petits espaces, a souvent été une lueur de normalité au cœur de la pandémie.
5. Nombre d'outils technologiques que nous utilisons chaque jour pour travailler et socialiser ont été facilement et rapidement adaptés pour nous permettre de participer à des activités physiques, par le biais de cours en ligne et de tutoriels. Il pourrait être possible de développer cela encore davantage à l'avenir. Ces outils nous ont également permis de maintenir des contacts sociaux et de faire partie d'une communauté, ce qui nous aide à surmonter les défis imposés par l'isolement, y compris l'auto-quarantaine. Dans de nombreux cas, même lorsque nous pratiquons des exercices sportifs individuels, nous continuons à faire partie d'une communauté, ce qui constitue un élément important de notre vie sociale.
6. Néanmoins, nous reconnaissons qu'une grande partie de l'humanité n'a pas encore accès à Internet et que de nombreuses personnes vivent dans des situations précaires ou des foyers surpeuplés, sans même mentionner les difficultés rencontrées par les populations dans des situations de conflit ou d'après-conflit. Alors que nous appelons de nos vœux la fin des conflits et le développement de sociétés pacifiques, le sport peut avoir un rôle à jouer. À cet égard, nous nous félicitons de la résolution 74/16 de l'Assemblée générale sur l'édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique.
7. Le report ou l'annulation d'événements sportifs professionnels et amateurs à travers le monde, certes décidés pour des raisons de sécurité, nous ont tous touchés.

8. Nous saluons les efforts entrepris par toutes les parties prenantes, telles que les fédérations et entités sportives internationales et nationales, qui se penchent déjà sur la reprogrammation des événements sportifs lorsqu'ils pourront se tenir.
9. Nous sommes convaincus que les Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo 2020 et tous les événements reportés tiendront, lorsqu'ils seront conviés, une place particulière dans l'histoire du sport. Ils seront un symbole d'unité et de solidarité à la suite de la pandémie. Nous louons les efforts sans relâche déployés par les parties prenantes impliquées dans ce report.
10. La coopération internationale doit être soutenue et renforcée à tous les niveaux. Personne ne doit être laissé pour compte, nous devons utiliser tous les secteurs comme vecteurs de changement et saisir chaque opportunité permettant d'accélérer le développement durable.
11. A cet égard, nous nous félicitons du mémorandum d'accord signé le 17 mai 2020 entre le Comité international olympique et l'Organisation mondiale de la santé. Tous les autres exemples de solidarité, de collaboration et de campagnes conjointes de sensibilisation devraient également être reconnus et encouragés.
12. Nous considérons que l'écosystème sportif est un secteur important qu'il convient de considérer sous le prisme de de l'activité économique également, car il représente des millions d'emplois dans le monde et génère des revenus, à la fois directs et indirects, grâce aux nombreuses compétitions et événements qui attirent des millions de fans et de supporters.
13. Nous sommes convaincus de la dimension sociale du sport et de l'activité physique, ainsi que de leurs impacts intersectoriels de grande envergure et nous nous engageons à continuer les promouvoir.
14. Allant plus loin que la réponse spécifique à apporter à la crise du COVID-19, des approches holistiques en matière de santé et de bien-être doivent être davantage soutenues. Le renforcement de ce secteur implique aussi d'accentuer l'importance de la prévention des risques et des maladies non transmissibles, telles que les maladies cardiovasculaires, le diabète et l'obésité, grâce à une alimentation saine, des modes de vie sains et une pratique régulière de l'activité physique.
15. Le jeu et l'activité physique sont particulièrement importants pour le développement des enfants et des jeunes qui bénéficient de valeurs telles que le respect, l'ouverture à l'autre, le travail d'équipe, l'excellence et l'effort, ainsi que pour la santé.
16. Nous croyons que le sport peut contribuer à bâtir des sociétés plus inclusives, égales et résilientes. Le sport, véritable langage universel, permet de surmonter les obstacles, de faire évoluer les mentalités, d'améliorer la compréhension mutuelle, de bâtir la confiance et de rassembler.

17. Nous réaffirmons qu'il est important que chacun ait accès aux opportunités offertes par le sport, en particulier les enfants et les femmes, les personnes handicapées, les personnes âgées et les personnes en situation de vulnérabilité, sans aucune discrimination.
18. Soutenir et promouvoir le sport et l'activité physique sont pertinents pour la réalisation des objectifs de développement durable et pour renforcer la résilience de nos systèmes économiques et sociaux.
19. Pour ces raisons, nous appelons tous les États à inclure le sport et l'activité physique dans leurs plans de rétablissement pour l'après COVID-19 et à intégrer le sport et l'activité physique dans leurs stratégies nationales de développement durable.



Déclaration conjointe sur l'impact du COVID-19 sur le sport, l'activité physique et le bien-être et ses effets sur le développement social

Liste des signataires

1. Albanie
2. Algérie
3. Allemagne
4. Andorre
5. Angola
6. Antigua-et-Barbuda
7. Arménie
8. Australie
9. Autriche
10. Azerbaïdjan
11. Bangladesh
12. Belgique
13. Bénin
14. Bhoutan
15. Bosnie-Herzégovine
16. Brésil
17. Bulgarie
18. Burkina Faso
19. Canada
20. Cambodge
21. Chili
22. Chine
23. Chypre
24. Congo
25. Costa Rica
26. Côte d'Ivoire
27. Croatie
28. Danemark
29. Djibouti
30. Dominique
31. El Salvador
32. Equateur
33. Espagne
34. Estonie
35. Eswatini
36. Ethiopie
37. Fédération de Russie
38. Fidji
39. France
40. Gambie
41. Ghana
42. Grèce
43. Grenade
44. Guatemala
45. Guinée
46. Guinée équatoriale
47. Guyana
48. Hongrie
49. Îles Marshall
50. Indonésie
51. Irlande
52. Israël

53. Italie
54. Jamaïque
55. Japon
56. Jordanie
57. Kazakhstan
58. Kiribati
59. Lesotho
60. Lettonie
61. Liban
62. Libéria
63. Lituanie
64. Luxembourg
65. Madagascar
66. Malaisie
67. Maldives
68. Mali
69. Malte
70. Maroc
71. Maurice
72. Mexique
73. Micronésie
74. Monaco
75. Monténégro
76. Nauru
77. Nouvelle-Zélande
78. Nicaragua
79. Norvège
80. Ouganda
81. Ouzbékistan
82. Palaos
83. Panama
84. Papouasie-Nouvelle-Guinée
85. Paraguay
86. Pays-Bas
87. Pérou
88. Pologne
89. Portugal
90. Qatar
91. République centrafricaine
92. République de Moldova
93. République dominicaine
94. République tchèque
95. Roumanie
96. Rwanda
97. Saint-Kitts-et-Nevis
98. Saint-Marin
99. Sainte-Lucie
100. Sénégal
101. Serbie
102. Seychelles
103. Sierra Leone
104. Singapour
105. Slovaquie
106. Slovénie
107. Soudan
108. Soudan du sud
109. Sri Lanka
110. Suède
111. Suisse
112. Togo
113. Trinité-et-Tobago
114. Turquie
115. Turkménistan
116. Uruguay
117. Vietnam
118. Zambie

